

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le  
lundi le 10 novembre 2014 en la salle du Conseil et à laquelle sont  
présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Audrey Couturier,	conseillère
Monsieur	André Leclerc,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le  
quorum.

2014-11-249  
6163

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à  
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre  
du jour soit ainsi accepté.

2014-11-250  
6163

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à  
l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session  
ordinaire du 14 octobre et les sessions spéciales du 14 et 27 octobre et le  
4 novembre 2014.

**QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des  
questions.

2014-11-251  
6163

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapport financier**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 octobre  
2014.

**- Aqueduc**

Pointe-aux-Outardes : 3 463 m<sup>3</sup>, moyenne : 115 m<sup>3</sup>/jr  
Les Buissons : 9 041 m<sup>3</sup>, moyenne : 292 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : Du 01-10-2014 au 03-11-2014 8,8 m<sup>3</sup>  
Camping de la Rive : Non disponible



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

### - Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 3, 6, 7, 15 et 29 octobre 2014

Incendie : 1, 4, 6, 9, 10 et 25 octobre 2014

Premiers répondants : Aucun

Formation : aucune

### - M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 17 septembre 2014.

Il est proposé par le conseiller André Leclerc et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2014-11-252  
6164

### CORRESPONDANCE :

#### Reçue :

M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque -14-10-08- confirmation qu'il octroie un montant de 17 079 \$ à la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Mme Marie-Josée Poulin, directrice du Vieillissement actif Développement des politiques et des programmes, ministère de la Famille - 14-10-15- information qu'à la suite de l'analyse détaillée du projet de la phase 2 du centre intergénérationnel, celui-ci n'a pas été retenu pour l'obtention d'une aide financière.

#### Expédiée :

M. Yvan Morin, 14, rue des Outardes -14-10-16- envoi de la résolution numéro 2014-10-211 selon laquelle le conseil municipal accepte sa demande de dérogation mineure qui a pour but de régulariser l'implantation projetée d'un muret de blocs qui sera construit à la limite de l'emprise de la rue des Outardes et à moins de 2 mètres de la borne-fontaine.

M. David Thériault, Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres -14-10-16- envoi de la résolution numéro 2014-10-219 selon laquelle le conseil municipal mandate le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, pour faire l'arpentage d'un terrain d'environ 15 000 m<sup>2</sup>, à des fins de conservation, situé à proximité du portail d'entrée en bordure de la route 138, au montant de 4 950 \$, plus taxes.

M. David Thériault, Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres -14-10-16- envoi de la résolution numéro 2014-10-220 selon laquelle le conseil municipal mandate le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, pour réaliser les travaux de lotissement et d'arpentage de trois (3) lots sur la rue Labrie Est, au coût de 4 225 \$, plus taxes.

M. Daniel Lajoie, Groupe-Conseil TDA -14-10-16- envoi de la résolution numéro 2014-10-221 selon laquelle le conseil municipal accepte la demande d'avenant au mandat du Groupe-conseil TDA pour la préparation des plans et devis, le raccordement des nouveaux puits d'eau potable dans les secteurs de Pointe-aux-Outardes et Les Buissons, au coût de 3 120,07 \$, plus taxes.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement -14-10-20- envoi de la résolution numéro 2014-10-228 selon laquelle le conseil municipal demande au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur l'ensemble du territoire québécois incluant les territoires des Premières Nations.

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



Mme Kathya Maloney, directrice, Centre de bénévolat Manicouagan -14-10-20- envoi de la résolution numéro 2014-10-229 selon laquelle le conseil municipal nomme Mme Marielle Dionne afin de représenter la municipalité de Pointe-aux-Outardes au sein du comité de travail pour planifier les activités et orientations de la semaine de l'action bénévole 2015.

M. Kalliel Karres, M.R.C. de Manicouagan -14-10-20- envoi de la résolution numéro 2014-10-233 selon laquelle le conseil municipal autorise M. Julien Normand à signer le document de demande d'autorisation de la MRC de Manicouagan pour la construction et les droits de coupe concernant le projet de la piste cyclable sur les lots 21 à 24 du rang 1 et autorise le paiement estimé à 800 \$ concernant les frais de droits de coupe.

M. Raymond Lavoie, 326, chemin Principal -14-10-22- envoi de la résolution numéro 2014-10-212 selon laquelle le conseil municipal accepte sa demande de dérogation mineure qui a pour but de régulariser la distance de dégagement entre la remise et la résidence.

M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes -14-10-22- envoi de la résolution numéro 2014-10-227 selon laquelle le conseil municipal demande au ministre responsable de Postes Canada de demander au gouvernement qu'il annule les changements aux services annoncés et qu'il envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Mme Béatrice Tremblay et M. Sylvain Tremblay, 13, rue du Moulin -14-10-22- envoi de la résolution numéro 2014-10-234 selon laquelle le conseil municipal autorise le raccordement du drain agricole de la résidence du 13, rue du Moulin à la conduite d'égout pluvial de la municipalité aux conditions émises dans la résolution.

M<sup>e</sup> Hugo Bussièrès, notaire -14-10-22- envoi de la résolution numéro 2014-10-22 selon laquelle il est mandaté pour préparer l'acte notarié concernant l'acquisition des lots 16-31 et 16-P, rang de la Rivière-aux-Outardes, pour la somme de 1 \$ et d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents concernant cette transaction.

M. Marcel Cadoret, Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres -14-10-22- envoi de la résolution numéro 2014-10-235 selon laquelle il est mandaté pour réaliser la description technique d'une partie du lot 16, rang de la Rivière-aux-Outardes, cadastre du canton de Manicouagan.

M. René Caron, Location Excavation RSMF inc. -14-10-22- envoi de la résolution numéro 2014-10-237 selon laquelle le conseil municipal accepte la soumission pour abaisser le regard pluvial de la rue du Moulin, au coût de 1 741,87 \$, taxes incluses.

M. René Caron, Location Excavation RSMF inc. -14-10-22- envoi de la résolution numéro 2014-10-239 selon laquelle le conseil municipal accepte la soumission pour réaliser des travaux de rechargement des accotements de la rue de Baie-Saint-Ludger au taux horaire de 305 \$.

M. Guy Laroche, sous-ministre, ministère de la Sécurité publique -14-10-28- envoi de l'avenant au protocole d'entente signé pour la réalisation de travaux visant la prévention et l'atténuation du risque d'érosion du littoral du fleuve Saint-Laurent dont les initiales ont été apposées par le maire, M. André Lepage.



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2014-11-253  
6166

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2014-11-10.

### ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

### PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

2014-11-254  
6166

### RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2014

Monsieur le maire fait la lecture et donne les explications du rapport sur la situation financière de la municipalité en date du 31 octobre 2014. Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, apporte quelques précisions.

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter ce rapport pour dépôt.

Il est également résolu de l'inclure dans le bulletin municipal Le Cacardeur et de l'expédier à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2014-11-255  
6166

### DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil municipal doivent, dans les 60 jours qui suivent la proclamation de leur élection, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant les intérêts pécuniaires.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal de Pointe-aux-Outardes.

2014-11-256  
6166

### MANDAT – TAXES MUNICIPALES

**CONSIDÉRANT QU'** il y a des comptes de taxes de contribuables en arrérages.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière et le maire pour qu'ils soient autorisés à procéder, avec des recours légaux, à faire la perception des taxes dues en 2014 et des années antérieures.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2014-11-257  
6167

**MANDAT AU HUISSIER – M. BERNARD LÉVESQUE**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a des comptes de taxes de contribuables en arrérages.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de mandater M. Bernard Lévesque, huissier, pour qu'il puisse prendre les recours légaux afin de percevoir les sommes dues des comptes de taxes en souffrance avec les frais pour dépôt à la cour 54,25 \$, les brefs de saisie, les frais d'avis 5,00 \$, le mandat 5,00 \$ et les frais du huissier.

2014-11-258  
6167

**EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire engager des étudiants pour l'été 2015.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents concernant les demandes pour le programme « Emploi d'Été Canada 2015 ».

2014-11-259  
6167

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES DU SECTEUR OUEST DE LA CÔTE-NORD**

**CONSIDÉRANT** la demande d'adhésion à la Corporation des Services universitaires du Secteur ouest de la Côte-Nord.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes adhère à la Corporation des Services universitaires du Secteur ouest de la Côte-Nord, au coût de 150 \$.

2014-11-260  
6167

**RÉVISION BUDGÉTAIRE 2014 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter la révision budgétaire 2014, datée du 10 octobre 2014, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes augmente à 6 230 \$ pour l'année 2014.

2014-11-261  
6167

**DEMANDE DE DON – LE RÉPIT DANIEL POTVIN INC.**

**CONSIDÉRANT** la demande de don reçue du Répit Daniel Potvin inc. qui est un organisme qui dispense des services de répit et de gardiennage aux personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou physique.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ au Répit Daniel Potvin inc.



2014-11-262  
6168

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 - RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN**

Il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, d'accepter les prévisions budgétaires 2015 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2015 est de 134 425,52 \$.

2014-11-263  
6168

**ENTRETIEN D'HIVER – RUE GAGNÉ**

**CONSIDÉRANT** la demande reçue de l'Association des propriétaires de la rue Gagné afin de leur venir en aide concernant le déneigement et le sablage de la rue Gagné;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût pour le déneigement de la saison 2014-2015 est au montant de 3 966,64 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire leur remettre un montant de 1 750 \$ pour aider au déneigement et au sablage de la rue Gagné qui est un chemin privé de tolérance.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des membres votants, que la Municipalité remette un montant de 1 750 \$ à l'Association des propriétaires de la rue Gagné pour les aider à payer les frais de déneigement de la rue Gagné qui est un chemin de tolérance.

Le conseiller Serge Deschênes se retire de la décision.

2014-11-264  
6168

**APPUI – CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD)**

**CONSIDÉRANT** l'importance du développement économique local pour assurer la prospérité de toutes les régions du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** le CLD est au cœur du développement économique local depuis 1998 et qu'il assume un rôle majeur et indispensable au développement de son milieu;

**CONSIDÉRANT QUE** les 120 CLD répondent en moyenne annuellement à 30 000 demandes d'entrepreneurs dont 80 % en accompagnement technique;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque dollar investi par un CLD dans une entreprise génère dix dollars d'investissement;

**CONSIDÉRANT QUE** le CLD est un partenaire majeur puisqu'il favorise le développement, le maintien et la croissance des entreprises, sans oublier la création et la consolidation de centaines d'emplois;

**CONSIDÉRANT QUE** le CLD est un partenaire essentiel pour le développement de notre municipalité;

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec s'apprête à modifier la loi sur la gouvernance municipale qui laissera à la discrétion de chaque MRC le choix de maintenir ou non son CLD ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette décision aura des répercussions sur la qualité des services aux entrepreneurs de notre région et un impact sur le développement économique de notre territoire.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que le gouvernement ;

- Réaffirme le rôle du CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique local;
- Maintienne le financement du CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualité qui sont offerts par une équipe de bénévoles et de professionnels compétents.

2014-11-265  
6169

**APPEL D'OFFRES PUBLIC - CONSTRUCTION D'UN ESCALIER  
D'ACCÈS À LA PLAGE À BAIE-SAINT-LUDGER**

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues pour la construction d'un escalier d'accès à la plage à Baie-Saint-Ludger;

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est Construction Réno-Pro inc.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Construction Réno-Pro inc. pour la construction d'un escalier d'accès à la plage à Baie-Saint-Ludger au coût de 61 561,06 \$, taxes incluses.

Le montant pour réaliser ses travaux sera pris dans le surplus accumulé.

2014-11-266  
6169

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - RÉPARATION DU PONT À  
BAIE-SAINT-LUDGER**

**CONSIDÉRANT** les soumissions sur invitation reçues pour la réparation du pont à Baie-Saint-Ludger;

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est Les Entreprises R. & G. St-Laurent inc.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Les Entreprises R. & G. St-Laurent inc. pour la réparation du pont à Baie-Saint-Ludger au coût de 8 043,24 \$, taxes incluses.

2014-11-267  
6169

**DÉNEIGEMENT – ANCIEN TRONÇON DE LA RUE LABRIE EST**

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de l'Entreprise Georges Lepage pour le déneigement d'une partie de l'ancien tronçon de la rue Labrie Est qui donne accès aux résidences du secteur;



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**CONSIDÉRANT QUE** les Entreprises R. & G. St-Laurent Inc. ne peuvent réaliser le déneigement parce que l'espace pour se virer avec la machinerie est limité;

**CONSIDÉRANT QUE** les Entreprises R. & G. St-Laurent Inc. ont confirmé par écrit que la municipalité pouvait octroyer le déneigement d'une portion de l'ancienne rue Labrie à un autre entrepreneur.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de l'Entreprise Georges Lepage pour le déneigement d'une portion de l'ancien tronçon de la rue Labrie qui donne accès aux résidences du secteur au montant de 2 750 \$, plus taxes, pour la saison 2014-2015.

2014-11-268  
6170

**MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Sylvie Ostigny au titre de maire suppléant pour la période du 11 novembre 2014 au 19 janvier 2015.

**AFFAIRES NOUVELLES**

2014-11-269  
6170

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE**

**CONSIDÉRANT** les soumissions sur invitation reçues pour l'aménagement d'une piste cyclable;

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est Les Entreprises Jacques Dufour & Fils.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Les Entreprises Jacques Dufour & Fils pour l'aménagement d'une piste cyclable au coût de 40 873,61 \$, taxes incluses.

Le montant pour réaliser ses travaux sera pris dans le programme de développement régional et forestier et la différence dans le surplus accumulé.

2014-11-270  
6170

**BARRIÈRE- TRONÇON DE LA RUE LABRIE EST**

**CONSIDÉRANT** la problématique occasionnée par les blocs sur l'ancien tronçon de la rue Labrie;

**CONSIDÉRANT QUE** les blocs seront remplacés par une barrière;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue pour la fourniture et l'installation d'une barrière sur l'ancien tronçon de la rue Labrie Est.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Les Clôtures Baie-Comeau Inc. - pour la fourniture et l'installation d'une barrière sur l'ancien tronçon de la rue Labrie et ce au coût de 1 500 \$, plus taxes.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**CENTRE DE RECHERCHE LES BUISSONS**

M. André Lepage, maire, informe que le comité est en attente du rapport d'AGECO et qu'il y aura une rencontre du conseil d'administration le 16 décembre prochain.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite la population à poser des questions.

2014-11-271  
6171

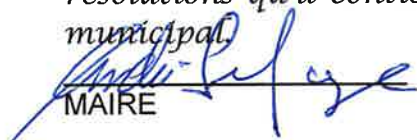
**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 35.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

